

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/01/28/2013015032/justel>

Dossier numéro : 2013-01-28/02

Titre

28 JANVIER 2013. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de l'Administration centrale du Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 20-11-2020 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 12-02-2013 page : 7344

Entrée en vigueur : 23-01-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-11-13/05, art. 2, 002; En vigueur : 20-11-2020>